

Après avoir traîné pendant quatre ans, le gouvernement a maintenant l'arrogance d'imposer la clôture dans le débat sur un projet de loi d'une telle importance. Lorsque le premier ministre s'en est pris aux sénateurs la semaine dernière, le projet de loi était encore à l'étude à la Chambre des communes; les députés de tous les partis l'examinaient encore. Si le premier ministre veut que nous l'aidions à respecter le programme qu'il s'est fixé d'ici les élections, qu'il nous dise ce qu'il pense et qu'il fasse connaître la date des élections.

En tant que Canadien, j'aimerais franchement savoir ce que le premier ministre pense sincèrement de ce projet de loi. Il s'est présenté discrètement à la Chambre en début de soirée le 11 août, mais il n'a pas dit grand-chose au sujet des garderies. J'ai dépouillé son discours et il m'est impossible d'y discerner les vues du premier ministre. Je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il comprend de la question. Ce discours n'était que la répétition rituelle des discours ampoulés et trompeurs sur la piètre performance du gouvernement.

Je me souviens que même vous, monsieur le Président, avez donné raison au député de Bourassa (M. Rossi) et avez rappelé le premier ministre à l'ordre en soulignant que les règles de la Chambre veulent que les orateurs s'en tiennent au sujet, sans digressions. J'imagine que l'on ne doit pas s'attendre à ce que le premier ministre le comprenne, il participe si rarement aux débats à la Chambre des communes.

Dans son allocution, le premier ministre se targuait d'avoir un programme meilleur que celui du gouverneur Dukakis ou du vice-président Bush, tous deux engagés dans la course à la présidence aux États-Unis. Voilà que le directeur de succursale soutient qu'il se tire mieux d'affaire que la société mère.

● (1120)

La dernière fois que je me suis renseigné, j'ai cru comprendre qu'il était question des enfants canadiens et que nous envisagions des moyens pour améliorer les programmes sociaux offerts au Canada. Je trouve à la fois trompeur et inutile de comparer le Canada à un pays où l'on conçoit tout autrement la justice, l'égalité, l'équité et les perspectives d'avenir.

Le 13 août dernier, quand le premier ministre s'est prononcé à la Chambre sur le libre-échange, il n'a pas vraiment traité de la question, se contentant essentiellement de rapporter les propos de gens des milieux d'affaires. Son discours était truffé d'appuis. Lors de son discours du 11 août sur cette question, toujours devant la Chambre des communes, il aurait assurément pu trouver au moins un appui. Il nous en aurait fait part, s'il en avait eu. Je trouve curieux qu'il n'ait pas pu nous fournir une seule preuve de l'appui d'un groupe reconnu au Canada, d'un groupe qui comprenne bien l'ampleur du problème que nos enfants et les familles canadiennes sont appelés à affronter à l'avenir. Il n'a pas pu en citer un seul et cela, pour la bonne raison qu'il n'a pas pu en trouver.

Lors des audiences du comité, que le gouvernement avait écourtées et limitées à deux jours, le projet de loi a été condamné à l'unanimité. Quarante témoins ont comparu, et notamment la Fédération canadienne des enseignantes et

Services de garde d'enfants

enseignants, la British Columbia Daycare Coalition, le Conseil consultatif de la situation de la femme, le Syndicat national de la Fonction publique provinciale, le Conseil ethnoculturel du Canada et le Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Ils n'ont disposé que d'une demi-heure chacun, mais ils n'ont pas manqué de rejeter cette mesure à l'unanimité.

Qui alors défend cette mesure, monsieur le Président, je vous le demande? Le gouvernement conservateur et le gouvernement conservateur seulement.

Des services de garderie insuffisants sont un obstacle majeur à l'égalité des femmes au travail. Nous sommes donc aux prises avec un problème qui ne concerne pas que les femmes ou les parents. Il nous concerne tous. C'est à la fois un problème individuel et collectif qui intéresse les parents et les femmes, en premier lieu, mais aussi les gouvernements et les employeurs. Bref, c'est une question que le pays et que tous les Canadiens individuellement doivent résoudre.

Nous avons besoin d'un système de garderies qui tienne compte de la demande, qui prévoit aussi des normes nationales minimales à négocier avec les provinces. Un système qui mette tout le monde sur le même pied, qui soit accessible et également réparti à travers le pays. Le projet de loi conservateur est loin de réaliser ces objectifs.

[Français]

Monsieur le Président, il y a un défaut principal dans le système conservateur, c'est celui voulant que le régime de garde doit s'occuper exclusivement des enfants d'âge préscolaire. Cela signifie laisser seuls et sans surveillance, pendant plusieurs heures par jour, et ce pendant plusieurs années, des milliers d'autres enfants qui fréquentent l'école.

On les appelle les «enfants à clé» parce que, généralement, ils portent au cou la clé de leur maison ou la clé de leur appartement. Chaque fois que je rencontre un de ces enfants avec la clé autour de son cou, cela m'inquiète. Je suis enveloppé même d'un sentiment de peur face au danger qu'ils courent.

Il est donc absolument essentiel d'aborder le dossier de la garde des enfants avec une approche globale qui ne peut se limiter aux enfants d'âge préscolaire. En excluant les enfants de six à treize ans, nous ferions sûrement des économies budgétaires aujourd'hui. Et du même coup, nous nous imposons des frais sociaux disproportionnés pour l'avenir. Je crois fermement que le Canada doit se doter d'un système de garde d'enfants sculpté avec soin afin de permettre aux familles canadiennes de choisir dans un éventail aussi large que possible, le service de garde de haute qualité accessible, abordable.

[Traduction]

Nous savons aussi qu'actuellement il existe environ 240 000 places accréditées au Canada dans les centres de garderie et dans les services de garderie en milieu familial. Les conservateurs veulent créer tout au plus 200 000 places supplémentaires au cours de sept prochaines années. C'est moins que le double de places qu'il faudrait créer d'ici 1995.